



SOCIÉTÉ ÉLECTRIQUE DU CHÂTELARD

Service intercommunal de Vallorbe, Ballaigues et Vaulion à Vallorbe

L'Assemblée générale des actionnaires est convoquée le

Mercredi 14 juin 2006 à 18 h,
Salle du Conseil Communal, à Vaulion
(feuille de présence dès 17 h 30)

Ordre du jour:

1. **Allocution du Président.**
2. **Rapport de gestion.**
3. **Rapport de l'organe de révision.**
4. **Votation sur les rapports présentés.**
Le Conseil d'administration propose:
L'Assemblée approuve le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 2005.
5. **Décharge aux membres du Conseil d'administration.**
Le Conseil d'administration propose:
L'Assemblée donne décharge aux membres du CA de sa gestion pour l'exercice 2005.
6. **Décision de l'affectation du résultat.**
Le Conseil d'administration propose:
L'Assemblée décide d'affecter le résultat de la manière suivante:
Verser un dividende de 12% brut par action soit Fr. 120'000.—, d'attribuer Fr. 10'000.— au fonds de réserve, d'attribuer Fr. 10'169.87 à la réserve pour propres actions. Le solde du résultat soit Fr. 8'491.45 est reporté à nouveau.
7. **Nominations statutaires.**
Le Conseil d'administration propose:
L'Assemblée décide:
 - de nommer administrateurs MM. Daniel Malherbe et Claude Recordon, syndic d'Orbe, membres du CA UO, en remplacement de MM. François Martin et Michel Chabloz, démissionnaires,
 - de confirmer les mandats des représentants des communes, MM. Laurent Francfort, syndic de Vallorbe et Claude Languetin, syndic de Vaulion, Mme Nicole Lorenzini, municipale de Vallorbe, M. René Bourgeois, municipal de Ballaigues.
8. **Nomination de l'organe de révision.**
Le Conseil d'administration propose:
L'Assemblée décide de reconduire le mandat de la fiduciaire BfB Société fiduciaire "Bourquin Frères et Béran SA à Lausanne", comme organe de révision pour l'exercice 2006.
9. **Propositions individuelles et divers.**
Les propositions individuelles doivent parvenir au Conseil d'administration, par écrit, au moins 10 jours avant l'Assemblée générale.

Le Bilan, le compte d'exploitation, ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 juin 2005 sont disponibles au siège de la Société jusqu'au 13 juin 2006.

Les actionnaires désirant participer à l'Assemblée sont priés de retirer leur carte d'admission jusqu'au mardi 13 juin 2006 à 12 h au siège de la Société.

L'Assemblée sera suivie d'un repas servi à la Grande salle de Vaulion (restaurant des 3 Cœurs).